



Veille sectorielle

1^{er} semestre 2017

20/07/2017

FPM ASBL
17, Avenue Kauka Q/Batetela,
Commune de la Gombe / Kinshasa
Tel. +243 (0) 99 200 61 39
<http://www.fpm.cd>

1. Aperçu de l'environnement économique international

Au cours du 1^{er} semestre 2017, l'environnement économique international a été marqué par une timide reprise de la croissance économique mondiale principalement causée par une légère augmentation de la demande mondiale, aussi par l'entente des pays de l'OPEP sur la réduction de l'offre de pétrole et le ralentissement de l'ajustement de l'économie chinoise. Ceci a eu pour conséquences la hausse des prix des produits de bases qui laisse présager une remontée progressive des prix à moyen terme. Ce semestre a également été marqué par la poursuite de conflits et tensions géopolitiques dans plusieurs régions du monde.

Mais, impulsé principalement par l'augmentation de la production industrielle, le redressement de l'emploi et la hausse attendue des échanges mondiaux, ces prévisions pour 2017 et 2018 sont encourageantes mais restent en deçà du niveau d'avant crise. La dynamique de croissance économique mondiale pour les années avenir sera respectivement à 3,5% et 3,6% en 2017 et 2018 (juillet 2017, FMI).

Tableau 1 : Projection des perspectives économiques des pays avancés

Perspectives de l'économie mondiale	2015	2016	2017	2018
Production mondiale	3,2	3,1	3,5	3,6
Pays avancés	2,1	1,8	2,0	1,9
Etats-Unis	2,6	1,6	2,1	2,1
Zone Euro	2,0	1,7	1,9	1,7
Allemagne	1,5	1,8	1,8	1,6
Japon	1,2	1,0	1,3	0,6
Royaume-Uni	2,2	1,8	1,7	1,5
Amérique du nord	2,0	1,7	2,2	2,4

Source: FMI (juillet 2017)

De façon particulière, la performance des pays avancés serait tirée par la dynamique de l'activité économique des États-Unis (2,3%), de la Zone Euro (1,7%) et du Japon (1,4%). Et, l'inflation resterait modérée autour de 1,8% soit en dessous des objectifs pour les pays avancés. Elle serait aussi en repli pour les pays émergents tel que le Brésil (4,4% en 2017 contre 8,7% en 2016) et la Russie (4,5% en 2017 contre 7% en 2016). Le taux de croissance de la Chine devrait poursuivre sa tendance baissière avec un rythme plus lent et s'établir à 6,7% en 2017 et à 6,4% en 2018. Et l'activité des pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS) devrait être plus dynamique en 2017 avec un taux de croissance de 2,6% contre 1,4% en 2016 porté essentiellement par l'Ethiopie (7,5%), le Sénégal (6,8%) et la Cote d'Ivoire (6,9%).

Tableau 2 : Projection des perspectives économiques des pays émergents et en développement

Perspectives de l'économie mondiale	2015	2016	2017	2018
Production mondiale	3,2	3,1	3,5	3,6
Pays émergents et en développement	4,3	4,3	4,6	4,8
Russie	-3,7	-0,2	1,4	1,4
Chine	6,9	6,7	6,7	6,4
Inde	7,6	6,6	7,2	7,7
Amérique latine/ Caraïbes	0,1	-1,0	1,0	1,9
Brésil	-3,8	-3,6	0,3	1,3
Moyen-Orient/Afrique du Nord	2,5	3,9	2,6	3,3
Afrique Subsaharienne	3,4	1,4	2,7	3,5
Nigeria	2,7	-1,5	0,8	1,9
Afrique du Sud	1,3	0,3	1,0	1,2
Pays en développement à faible revenu	4,6	3,6	4,6	5,2

Source : FMI (juillet 2017)

Mais, pour garantir les prévisions de croissance mondiale, plusieurs risques sont à maîtriser comme (i) les tensions financières en raison de la politique monétaire et budgétaire des Etats-Unis entraineraient un durcissement des conditions financières mondiales ; (ii) la croissance du crédit en Chine et la poursuite de l'accompagnement budgétaire du gouvernement ; (iii) la mise en place à moyen terme de réformes budgétaires et structurelles dans un grand nombre de pays est indispensable notamment dans les pays d'Afrique Subsaharienne plus vulnérables aux chocs externes ; (iv) et la montée du protectionnisme et des risques géopolitiques demeurent présents.

1.1 Zone Euro

Les résultats de la zone euro au 1^{ier} trimestre montrent une relance de l'activité économique de cette région. Ces résultats proviennent d'une part de la reprise du marché de l'emploi avec 536 000 emplois nets créés en moyenne par trimestre depuis fin 2016 contre 230 000 entre 2013 et 2015 (Eurostat) permettant d'augmenter les revenus des ménages et stimuler la demande intérieure et ce malgré la remontée du prix de l'énergie en fin 2016. D'autres parts, on note une croissance de l'investissement qui constitue au premier trimestre 2017 l'une des principales composantes du PIB européen avec un taux de 8,5%. Ce sont principalement les dépenses pour l'acquisition de machines, d'équipement et la construction (hors logement) qui constituent les investissements du premier trimestre 2017 de la zone euro. En ce qui concerne les décisions de la BCE pour une normalisation de la politique monétaire, l'organisme de régulation estime qu'il est encore trop tôt pour l'envisager tant que les objectifs d'inflation

à 2% ne sont pas respectés. Les perspectives d'inflation pour 2017 ont été revues à la baisse et la BCE estime que le taux d'inflation serait de 1,6% horizon 2019 soit un niveau satisfaisant pour l'institution. Et, les prévisions de croissance de la zone euro ont été revues à la hausse en juin 2017. Ainsi, son taux de croissance prévisionnel serait de 1,9% en 2017 puis de 1,7% en 2018. Cette croissance serait principalement soutenue en 2017 par l'Allemagne (1,8%), l'Espagne (3,1%), la France (1,5%) et l'Italie (1,3%).

1.2. Etats Unis

L'activité économique des Etats-Unis est en recul pour le 1^{er} trimestre 2017 soit 1,4% en taux annualisé contre 2,8% au dernier semestre 2016. C'est principalement le ralentissement de la consommation des ménages de +3,5% à +1,1% entre fin 2016 et T1 2017 qui a contribué à ce résultat. Malgré ce qui précède et malgré le ralentissement de l'inflation (de 1,9% en mai à 1,6 % juin 2017 contre un objectif de 2%), la réserve fédérale américaine (FED) lors de sa réunion du 15 juin a poursuivi le resserrement progressif de la politique monétaire amorcé en décembre 2015 en se basant sur les perspectives économiques de l'économie américaine et le raffermissement du dollar. Ainsi, au cours du 1^{er} semestre 2017, le taux directeur a été revu à la hausse deux fois s'établissant à 1,25% contre 0,75% auparavant. Ce rehaussement survient après que les taux ont été maintenus autour de zéro pendant 7 ans afin de stimuler l'économie après la crise de 2008. Il faut noter que, les perspectives économiques pour 2018 sont pessimistes car le calendrier de relance budgétaire reste à confirmer et que des menaces inflationnistes. Néanmoins, la FED prévoit la réduction de son portefeuille de titres gonflés précédemment par des mesures d'assouplissement quantitatif pour stimuler l'économie mais elle se garde de communiquer dès à présent un calendrier précis. Le FMI prévoit que le taux de croissance de l'économie américaine sera de 2,1% en 2017 et en 2018.

1.3. Pays émergents et en développement

La reprise de la demande mondiale en ce premier semestre a influencé les résultats des pays émergents et en développement pour le 1er trimestre 2017. Cette progression provient principalement de la reprise des cours des produits de base qui a permis aux grands pays exportateurs de matières premières de renouer avec la croissance après une période de récession provoquée ou aggravée par la chute des cours des dits produits. Pour la Chine, les prévisions de croissance économique pour 2017 seraient maintenues à 6,7% et 6,4% en 2018. Ces prévisions tiennent du fait que les réformes de l'Etat visant à réduire les capacités excédentaires du secteur industriel ont été assouplit pour l'année 2017. Pour l'année 2018, le gouvernement prévoit de ne pas appliquer l'ajustement budgétaire prévu, ce qui a conduit de revoir à la hausse les prévisions 2018 (+0,2%). Il faut noter que cette décision entrainera un alourdissement de la dette chinoise freinant ainsi les objectifs du scénario de référence du ralentissement de leur économie. De manière générale, les pays émergents et en développement enregistreront une croissance respectivement de 4,6% et 4,8% en 2017 et 2018 contre 4,3% en 2016.

1.4. Afrique Subsaharienne

L'Afrique Subsaharienne est une région qui continue d'offrir un énorme potentiel de croissance avec une croissance moyenne de 5,5% entre 2006 et 2014. Mais, l'année 2016 a été relativement difficile où le taux de croissance a été de 1,4% soit le taux le plus faible depuis une décennie. Mais, il existe une divergence entre les pays. Les pays exportateurs de pétrole en difficulté face à la persistance des prix faibles étaient entrés en récession depuis 2015 et les pays riches en ressources naturelles ont été également en grande difficulté suite à la baisse ces cours des matières premières : soit pour exemple le Nigéria (-1,5%), la Rép. Du Congo (-2,7%). Parallèlement, les pays pauvres en ressources naturelles de la région ont continué à

enregistrer une croissance soutenue soit l’Ethiopie (7,5%), le Sénégal (6,8%) et la Cote d’Ivoire (6,9%). Et, grâce à la timide reprise de la croissance mondiale, le taux de croissance régionale attendu en 2017 serait de 2,6% mais ce résultat reste inférieur à la dynamique observée dans le passé. Mais, pour réamorcer un rythme de croissance soutenue, il devient nécessaire de mettre en place des reformes visant à diversifier l’économie, renforcer la productivité, améliorer la compétitivité et créer des emplois afin de résister aux chocs externes. Et sachant que la reprise de la croissance mondiale ouvre des opportunités - investissements, partenariats commerciaux - la majorité des pays de l’ASS devrait aussi remédier aux vulnérabilités budgétaires et financières à moyen terme.

2. Aperçu de l'environnement économique en RDC

2.1. Contexte socio-politique

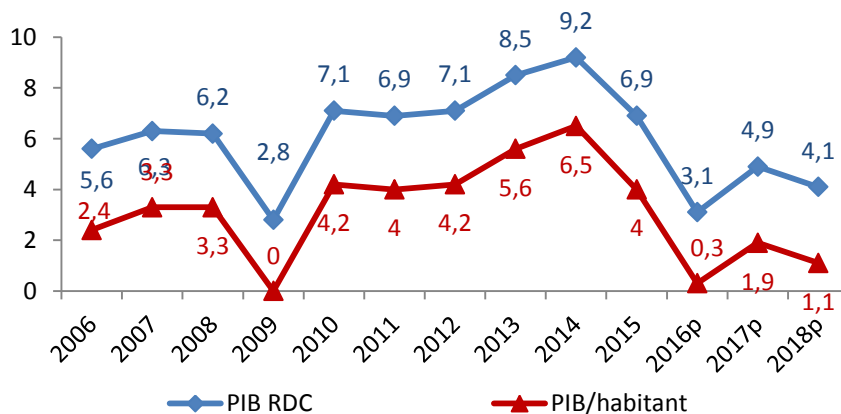
Au regard de sa dépendance au secteur minier, la RDC, riche en ressources naturelles et 1^{er} exportateur de cuivre d'Afrique, traverse une crise économique depuis fin 2015 suite à la baisse des cours de matières premières. S'ajoute à cette crise, une crise politique née de la non-organisation des élections présidentielles prévue en décembre 2016. L'accord de la Saint Sylvestre entre la majorité au pouvoir et le reste de la classe politique prévoyait l'organisation des élections avant la fin de l'année 2017. Mais, des spéculations sur le non-respect de cet accord demeurent. Car jusqu'à la rédaction de ce document, la commission électorale nationale indépendante (CENI) n'avait pas divulgué un calendrier électoral précis. Ce manque de clarté crée un surcroît d'incertitudes et d'instabilités politiques dans le pays se manifestant par une insécurité grandissante et par l'organisation de villes mortes pour protester. Seule la tenue d'un scrutin présidentiel conformément au consensus convenu par l'ensemble de la classe politique congolaise pourrait apaiser les tensions et rassurer de surcroît les agents économiques œuvrant en RDC.

Les élections électorales interviendraient probablement après 2018 ce qui pourrait engendrer des nouvelles tensions. Dans l'entre temps, les acteurs économiques restent méfiants et freinent les investissements en RDC.

2.2. Aperçu économique

Comparé à la forte période de croissance économique que le pays a connu entre 2005 et 2014, l'activité économique congolaise est en recul depuis 2015. En effet, suite à la baisse des prix des matières premières liée à la diminution de la demande mondiale, la croissance du PIB a connu un ralentissement et s'établit à 6,9% en 2015 puis 2,4% en 2016 contre 9% en 2014. Ce faible résultat est dû également aux incertitudes politiques freinant les investissements.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance de la RDC



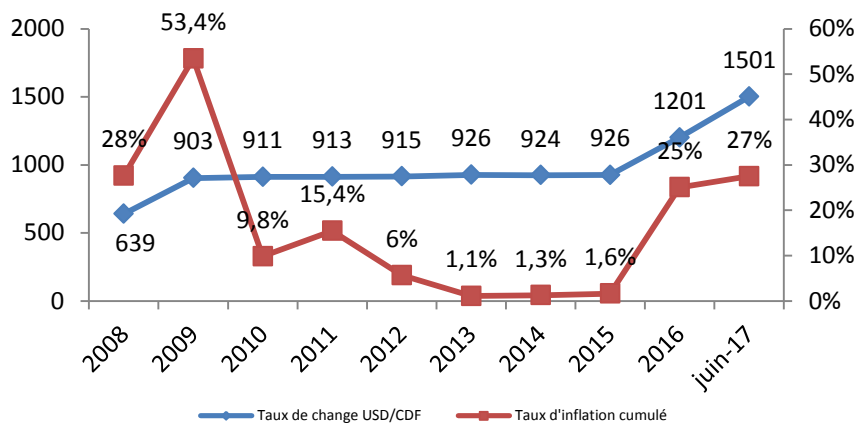
Source : BCC

En effet, l'économie a été touchée par la baisse des recettes d'exportations, la réduction des dépenses budgétaires et les incertitudes politiques. La stabilité macroéconomique a été mise à mal en 2016 et son maintien en 2017 constitue un défi. Une modeste reprise se profile à moyen terme avec la reprise des cours et la hausse de la production minière et d'Inga 3¹ mais les risques restent importants.

¹ Inga 3 est un projet de complexe hydroélectrique qui regroupera cinq barrages sur le fleuve Congo dont la finalisation est prévu pour 2024.

En 2016, le Gouvernement s'est focalisé sur le maintien de la stabilité macroéconomique. Sa stratégie a été celle de soutenir le taux de change contre la dépréciation du franc congolais (CDF) à cause de son impact sociale, d'accroître les recettes publiques propres, et de réduire les dépenses pour contrôler le déficit. Mais les pressions ont été et restent très importantes. Car, la contraction de l'activité a impacté négativement la balance commerciale – entre 2015 et 2017, le solde commercial est passé de -16,3% à -12,8% du PIB, provoquant une dégradation du compte courant avec une baisse non négligeable des réserves en devises étrangères (-16,1%) sur la même période et un déficit de la balance des paiements de la RDC. Au terme du premier semestre, les prix intérieurs se sont accrus de 27,47 % en cumul annuel (contre un objectif annuel d'inflation de 7%).

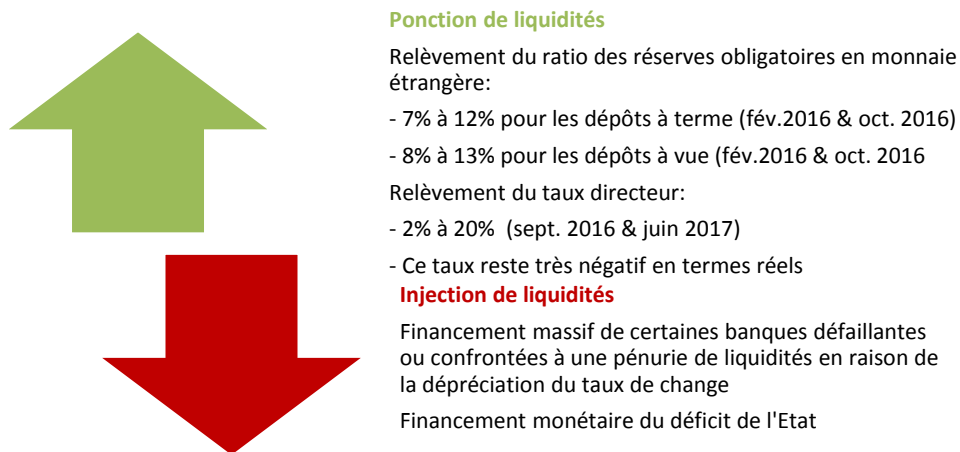
Graphique 2: Evolution du taux de change et du taux d'inflation de la RDC



Source: BCC

Sur le marché des changes, depuis le début de l'année, il a été observé une dépréciation du franc congolais (CDF) de l'ordre de 21 % entretenue par la baisse rapide et sensible des réserves de change rompant ainsi avec une décennie de stabilité de la monnaie nationale face au dollar (USD). En effet, la parité CDF/USD est passée de 928 CDF fin 2015 à 1215,59 CDF fin 2016 pour s'établir à 1501 CDF fin juin 2017. Pour essayer de maîtriser cette situation, la BCC a entrepris une série de mesures depuis 2016 (voir figure 1 ci-dessous) mais, la situation ne s'est pas améliorée. En premier lieu, les pressions du taux de change et de l'inflation ont pu être maîtrisées en raison de l'injection de 250 millions USD sur le marché des changes. Mais, l'expansion monétaire venant du financement du déficit public et des banques (augmentation de l'offre de CDF) a limité les interventions de la BCC en 2017.

Figure 1 : Politiques monétaires contrastée de la BCC



Source : FMI juin 2017

En effet, les besoins de financement budgétaire de l'Etat entre 2016 et 2017 ont été d'abord financés par les dépôts à la BCC et ensuite par des avances de la BCC² contrairement aux dispositions de la loi relative aux finances publiques³. En 2016, certaines banques ont fait face à des pénuries de liquidités en CDF et ont reçu le financement de la BCC. Cette situation a augmenté la liquidité et la pression sur le taux de change et l'inflation.

Cependant, à partir du dernier trimestre 2016, le secteur minier a amorcé une légère reprise sous l'impulsion du redressement des cours de matières premières. Ainsi, au 30 juin 2017, le prix du principal produit d'exportation du pays, le cuivre, s'est établi à 5 682,73 USD la tonne contre 4628 USD en décembre 2015. Sachant que le secteur minier constitue le principal levier de croissance de la RDC (25,7 % du PIB en 2016), les estimations du taux de croissance économique de 2017 ont donc été revues à la hausse par le gouvernement. Il serait de 3,1% en 2017 contre une première estimation de 2,5%. De son côté, le FMI table plus pour un taux de croissance de 2,8% en raison du poids des instabilités politiques sur l'économie.

Mais, pour restaurer la stabilité en RDC, il faudrait que l'Etat congolais réduise les dépenses et arrête de gonfler le déficit budgétaire qui contribue aux tensions inflationnistes et à la dépréciation du franc congolais. L'autre alternative serait d'obtenir un soutien financier de la part des partenaires au développement sous forme des dons ou des prêts à faible taux d'intérêt.

2.3. Evolution de l'activité bancaire

Actuellement, seuls 18% environ de la population adulte de la RDC détiennent un compte bancaire et le total des actifs consolidés du système bancaire s'élevait à 5 milliards USD à fin 2016 (13% du PIB). Des efforts visant à accroître l'inclusion financière favoriseront une forte croissance du crédit au cours des prochaines années.

² Source : Rapport FMI situation RDC aout 2017

³ Loi 005/2002 du 07/08/2002, article 16

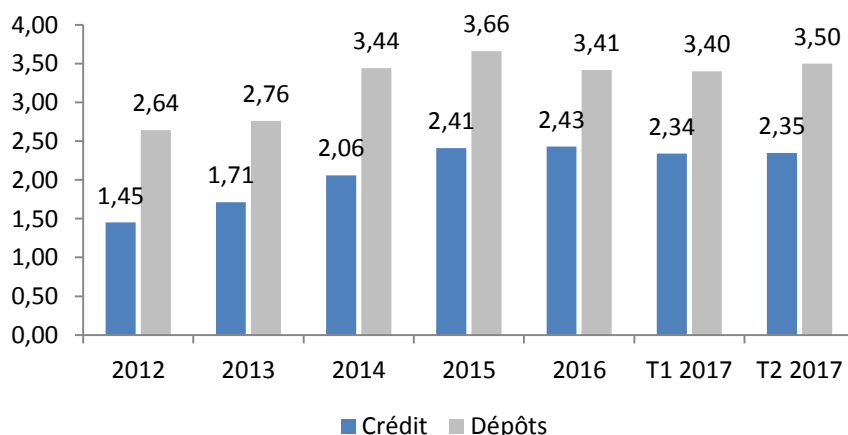
Depuis le début de la crise, les banques ont été affectées par la dépréciation des devises, par l'augmentation des exigences de réserves obligatoires à la BCC⁴ et par la faiblesse de l'économie. Tous les segments de marché ont été touchés mais les MPME ont été les plus vulnérables.

Les banques continuent donc en 2017 à faire face à des défis majeurs. Comparé au portefeuille global des prêts, les créances en souffrance (créances à surveiller et non performantes) sont à hauteur de 8,25% fin juin 2017. On note une concentration significative des crédits, une augmentation des cas de fraudes et des provisions à hauteur de 56% du portefeuille à fin 2016 sur l'ensemble du secteur. De plus, les paramètres de rentabilité seront susceptibles de rester sous pression avec des charges de provisionnement non déductibles et des bases de coûts élevées.

Dans ce contexte, l'autorité de régulation devra s'atteler à améliorer la réglementation et sa supervision bancaire afin d'empêcher la chute d'autres institutions et mettre à mal la réputation et la crédibilité des institutions financières vis-à-vis des clients. Car, au cours du mois de juin, la BCC a procédé à la dissolution forcée de la banque FiBank agréée en 2008. Déjà en difficulté suite à des problèmes de gestion causant des pertes cumulées importantes depuis 2013, la BCC avait exigé aux actionnaires de cette banque de recapitaliser l'institution à hauteur d'environ 8 millions USD sans succès. Après dissolution, les actifs et passifs de cette banque ont été rachetés par la filiale du groupe camerounais, Afriland First Bank qui souhaite étendre son réseau.

Il faut noter que les faillites successives de deux institutions bancaires en moins de deux ans (BIAC, 2016 et FiBank 2017) et la fragilité d'autres institutions ont conduit la BCC à durcir ces conditions d'octroi de la licence bancaire et un relèvement du capital minimum des banques à 30 millions USD d'ici fin 2017.

Graphique 3 : Evolution Dépôts et Crédits bancaire (en milliards USD)



Source: BCC

A fin juin 2017, l'activité est en ralentissement, l'encours de crédit a baissé de 3% et les dépôts ont progressé de 2% depuis 2016. En s'attardant sur la composition du portefeuille du secteur bancaire, deux observations se détachent : la majorité des dépôts bancaires sont libellés en devises étrangères (90,4 % des dépôts bancaires sont en dollars à fin juin 2017 soit +10 % par rapport à 2016) et les engagements sont principalement à court terme. Les dépôts à vue représentent 80,1 % des dépôts et les crédits à court terme 48,1 % dont 36,7% en découvert bancaire fin juin 2017

⁴ Voir figure 1 plus haut.

2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance

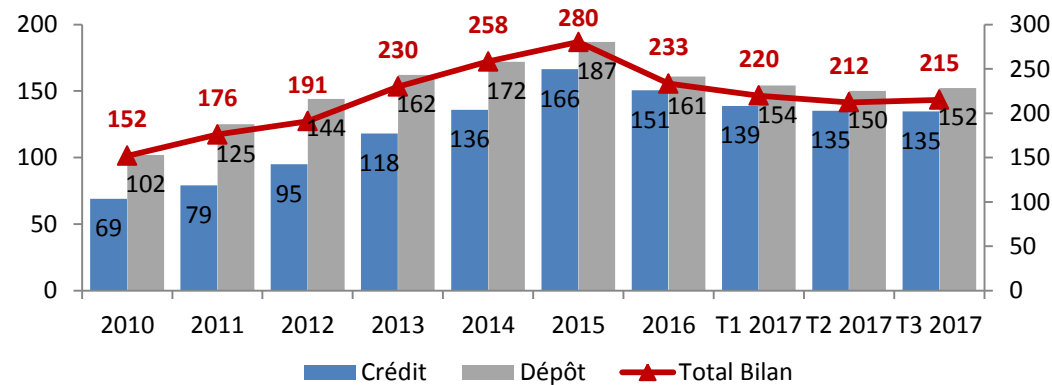
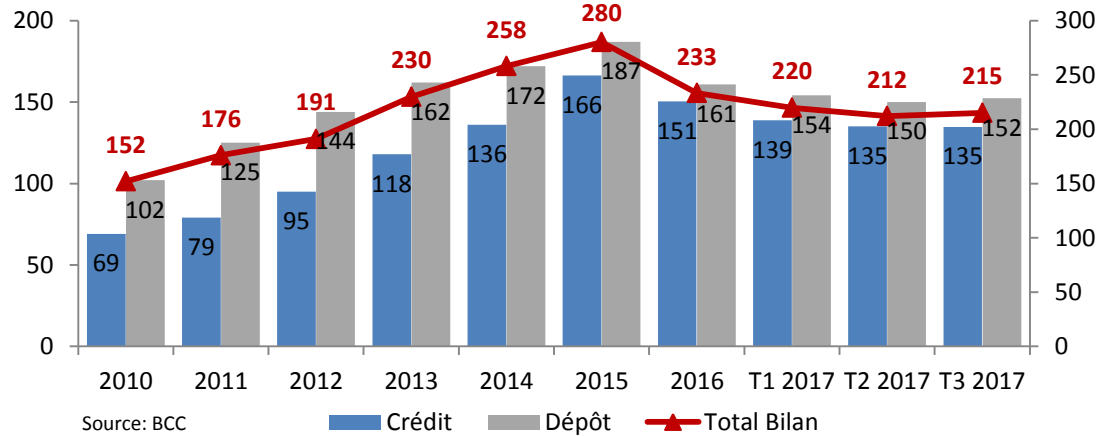
Les institutions de microfinance font face aux mêmes problèmes relevés ci-dessus au sujet des banques. Et les conséquences de la crise sont davantage ressenties au sein des structures ayant une architecture institutionnelle fragile. Comme vu plus haut, empruntant auprès des institutions financières en dollar (USD) et exerçant en franc congolais (CDF), les MPME ont vu leurs revenus diminués étant exposés au risque de change avec la forte dépréciation du CDF. Dans ce contexte, on assiste d'une part à une augmentation du portefeuille à risque et d'autres parts d'une augmentation non négligeable des provisions. Ayant moins d'exigence en termes de fonds propres que les banques, les institutions de microfinance se retrouvent en difficultés depuis le début de la crise.

Il faut noter que ce secteur contribue beaucoup à l'inclusion financière. Il compte à ce jour 100 acteurs dont 79 COOPEC et 21 IMF. Le nombre de comptes ouverts dans ces institutions sont passé de 805 750 en 2011 à 1 851 044 à fin 2016 soit une croissance de 136% en 5 ans. Les COOPEC regroupent à elle seules, 63,7% des comptes ouverts (soit 1 179 511 comptes). A fin juin 2017, le portefeuille de crédit s'établit à 135,1 millions USD dont environ 30% détenu par les institutions mutualistes. Et l'épargne a atteint 150 millions USD avec ± 60% collectée par les COOPEC.

La conjoncture de crise actuelle a davantage touché les COOPEC que les IMF. Et, plusieurs dérives de missions au sein des structures ont été observées surtout dans les institutions mutualistes. On observe que le taux de transformation de l'épargne mobilisée en crédits, des COOPEC est demeuré faible à ± 50% en moyenne alors que le benchmark est de 80%. Certaines COOPEC ont utilisés l'épargne de leurs membres à d'autres fins, notamment, pour des immobilisations ou des investissements personnels des dirigeants. Ces dérives ont accentué les effets de la crise pour ce type d'institutions déjà en difficulté. Rappelons que les fonds propres consolidés du secteur de la microfinance sont de ~~215~~ 212 millions USD fin 2016 et ce résultat provient essentiellement des IMF parce que les fonds propres agrégés des institutions mutualistes sont négatifs depuis 2014.

Dans ce contexte de crise, on observe donc un ralentissement de l'activité des institutions de ce secteur entre 2016 et le ~~3^{ième}~~ 2^{ième} trimestre 2017, une baisse des dépôts de -5% et de -10 % des crédits.

Graphique 4 : Microfinance: Evolution Secteur de 2010 à fin 2016 en millions USD



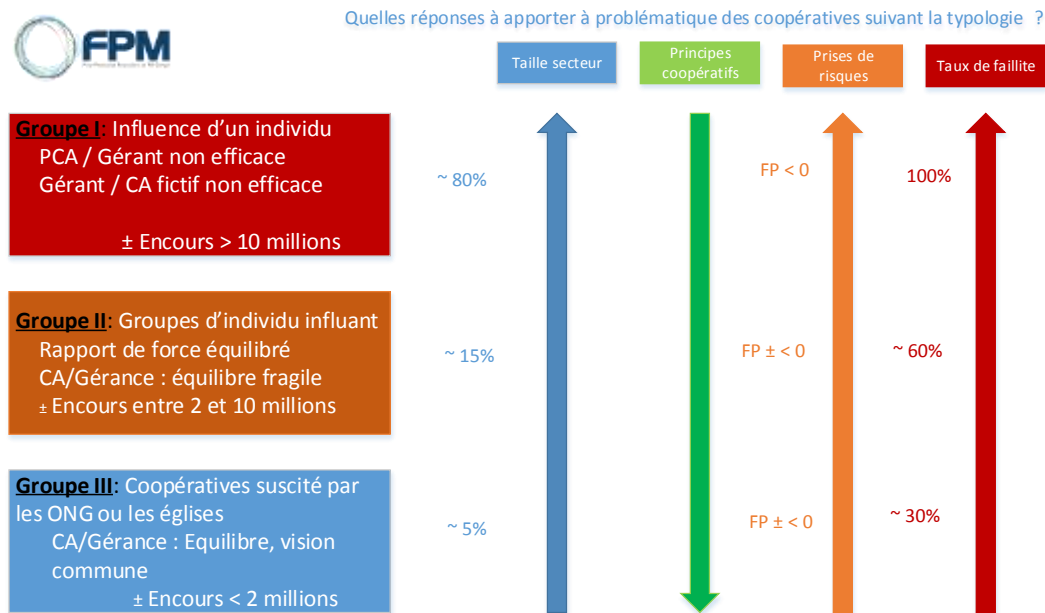
Source : BCC

Il ressort que cette crise a davantage mis en exergue les principaux maux institutionnels des institutions de microfinance. Parmi ces maux ont pu être cités les problèmes de gouvernance, la faiblesse des fonds propres (et aussi la difficulté de lever de fonds), la mauvaise gestion et l'inefficacité du contrôle interne. Pour accompagner les institutions dans cette période critique, la BCC a organisé au courant du 1^{er} semestre deux ateliers. Le premier atelier réunissait les représentants des institutions de microfinance et le second ceux des institutions mutualistes. Le but de ces deux événements était d'identifier les principaux problèmes du secteur et de proposer des pistes de solutions. Il ressort de ces ateliers plusieurs pistes de solutions comme (i) l'amélioration de la supervision de la BCC auprès des institutions financières qui devraient être plus efficaces en amont. La BCC devrait s'attarder davantage sur des questions de gouvernance et de management dans ces missions de contrôle et fournir un feedback aux institutions dans un délai plus court ; (ii) la facilitation de l'accès au financement et l'appui technique des petites institutions de microfinance congolaises à la recherche de partenariats nationaux et internationaux devrait être mise en place ; (iii) le renforcement des deux associations professionnelles de microfinance à travers des appuis techniques et financiers tout en favorisant leur collaboration avec l'Association congolaise des banques (ACB).

Sachant que le secteur bancaire est l'une des clés de voûte du développement de la RDC, le régulateur en temps de crise devrait d'avantages accompagner les institutions les plus vulnérables afin de maintenir la confiance des usagers.

Allant dans le même sens, FPM conduit actuellement une analyse sectorielle visant à proposer des solutions aux problèmes que rencontrent principalement les coopératives d'épargne et de crédit de la RDC pour éventuellement proposer des amendements de la réglementation qui les régissent à la BCC. Car, son expérience depuis 10 ans dans le secteur lui donne assez de recul pour identifier les principaux maux et caractéristiques des COOPEC de la RDC. Ainsi, le FPM Asbl a identifié une catégorisation des institutions mutualistes. Chaque catégorie regroupe un certain nombre d'institutions qui ont des problèmes institutionnelles similaires mais il se peut que certaines institutions se retrouvent dans plus d'une catégorie.

Figure 2: catégorisation des COOPEC congolaises identifiée par le FPM



Le FPM Asbl regroupe les problèmes des COOPEC congolaises dans trois catégories.

- Le premier groupe englobe les COOPEC suscités par des ONG ou des églises. Elles ont en général une gouvernance équilibrée où le conseil d'administration (CA) et la gérance ont une vision commune. Selon nos estimations, elles représentent ±5% du secteur avec un encours inférieur à 2 millions USD. Ces institutions se distinguent des autres car elles ont d'abord des fonds propres légèrement positifs, respectent davantage les principes coopératifs, prennent moins de risques et par conséquent ont un taux de faillite faible.
- La deuxième catégorie regroupe des institutions qui avait été constitué à l'origine par un groupe d'individus influant ayant une bonne connaissance du secteur. Elles sont caractérisées par une gouvernance relativement équilibré entre le CA et la gérance. Ces institutions ont généralement une bonne croissance avec un portefeuille de crédit entre 2 et 10 millions USD. 15% des COOPEC de la RDC ont ce profil, elles essayent de préserver certains principes coopératifs. Mais, leurs fonds propres tournent aussi autour zéro et leur taux de faillite en cas de choc est donc estimé à 60%.
- La dernière catégorie d'institutions est la plus risquée car elle est composée d'institutions qui représentent à elles seules 80% du secteur. Leur taux de faillite est de 100%. Ces institutions sont dirigées par un individu influant qui mène la barque. Il s'agit soit d'un PCA qui s'entoure d'un gérant et d'un CA inefficace ou soit un gérant qui profite du manque de connaissances

du CA pour détourner les fonds des membres à des fins personnels. Dans ce cas, aucun principe coopératif n'est respecté et le niveau de croissance est fulgurant. Avec généralement un encours de crédit de plus ou moins supérieur à 10 millions USD, ces institutions constituent le noyau dur des coopératives et représentent un grand risque systémique sur le secteur. La chute successive des grands leaders de cette catégorie a failli causer la fermeture des institutions des autres catégories.

Pour consolider son travail et continuer à favoriser l'inclusion financière en RDC en construisant un noyau d'institutions solides, le FPM veut aujourd'hui trouver des solutions concrètes aux problèmes du secteur à travers l'analyse sectorielle qui est en cours.

Activités du FPM

Activités transversales du FPM ASBL

Sous l'égide de la Banque Centrale du Congo, le FPM a organisé le 31 mars 2017 un forum pour la semaine mondiale d'argent. En collaboration avec la Fédération des entreprises congolaises (FEC) et la société de microfinance FINCA RDC, ce forum a reçu plus de 300 participants essentiellement jeunes autour de la thématique « Apprendre – Epargner – Gagner ». Le but de ce forum était d'encourager et montrer les avantages de l'épargne.

Par ailleurs, le FPM ASBL a lancé depuis le 3 avril 2017 la session de formation de 2017 dans les villes de Kinshasa, Goma, Bukavu et Lubumbashi. Etaler sur quatre mois cette formation a enregistré un total de 145 participants. Les certificats organisés au cours de cette session sont : (i) Gestion et le développement d'une coopérative d'épargne et de crédit ; (ii) Manager OIT1 ; (iii) Chargé(é) de clientèle MPME ; (iv) Gestionnaire de base des données ; (v) Microfin.

Et le FPM envisage également de lancer en partenariat avec la GIZ le Programme National de l'Education Financière (PNEF) dans les villes de Kikwit et de Tshikapa.

Le 24 juin 2017, le FPM a organisé la 7^{ème} édition du FAAF, forum accès au financement, à l'Université Protestante au Congo. Ce forum a rassemblé plus de 450 participants dont près de 90% de MPME autour de la thématique : « *Croissance et financement de mon entreprise* ». Plusieurs activités y ont été organisées dont des rencontres Business to Business (Financeurs et demandeurs potentiels) et des ateliers techniques. Les trois sous-thèmes retenus pour les ateliers était : (i) Planification de développement d'une entreprise ; (ii) Gestion des risques d'une entreprise : pilotage et suivi des activités ; et (iii) Le montage et financement d'un projet d'investissement.

Focus sur les activités du FPM SA

Le FPM via sa société de refinancement le FPM SA a obtenu des fonds de la Banque mondiale afin de financer les institutions financières de la RDC. Avec ces fonds, la SA a signé au cours du 1er semestre un partenariat d'affaires avec la COOPEC CAHI à Bukavu au Sud Kivu. Le prêt octroyé à la COOPEC CAHI par le FPM SA va permettre à l'institution d'appuyer les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et les populations à faibles revenus du Sud-Kivu afin de les aider à pérenniser leurs activités génératrices de revenus, moteur de croissance et de développement de l'économie de la RDC. La COOPEC CAHI est l'une des plus anciennes coopératives d'épargne et de crédit du Sud-Kivu et actuellement la plus importante structure de microfinance de la province en termes de volume de crédit, d'épargne et de portée. La COOPEC CAHI détient un encours crédit de 10 millions USD ; un portefeuille épargne de 9,5 millions USD avec plus de 20 000 épargnants.

Au courant du semestre le FPM SA a également prolongé le prêt de deux partenaires Oxus et Finca.

Le FPM SA clôture le premier semestre de l'année avec un portefeuille de 18,05 millions USD pour 10 partenaires. Parmi ses partenaires se trouve trois banques commerciales, une COOPEC et six institutions de microfinance. D'ici la fin de l'année 2018, le FPM SA souhaite atteindre un portefeuille de 19,55 millions USD. Cet indicateur dépendra bien entendu de la conjoncture économique du pays qui est à surveiller.

Chiffres clé du FPM au 30 juin 2017

Portefeuille de prêts : 18,05 millions USD

Nombre de projets : 123 depuis 2011

Nombre des partenaires : 23